

**Volet *Ateliers culturels à l'école***  
**Formulaire de présentation de projets**

Nom de la commission scolaire :
Nom de l'établissement :
N° d'établissement :
Nombre de projets soumis :
Année scolaire :

**Section 1**

À être remplie par la direction de l'établissement

**Répondre aux affirmations suivantes**

Tous les artistes, écrivains et organismes culturels participant aux projets indiqués dans ce formulaire ont été joints au préalable, sont disponibles aux dates indiquées et sont inscrits au *Répertoire de ressources culture-éducation*.

Oui  Non

Au moins un enseignant sera présent en tout temps pendant les ateliers donnés par les ressources culturelles.

Oui  Non

Les ateliers sont offerts à un groupe de 35 élèves au maximum.

Oui  Non

Compte tenu du fait que tous les projets présentés pourraient ne pas être retenus, les projets soumis ont été classés par ordre de priorité.

Oui  Non

**Signature**

Directrice ou directeur de l'école :

Signature :

Date (année-mois-jour) :



## Section 2 (Suite)

### B – Grille de calcul

(les calculs sont faits automatiquement lorsque la grille est remplie électroniquement)

Titre du projet :
N° d'établissement :
Année scolaire :

	Dépenses admissibles <sup>1</sup>	Dépenses non admissibles (s'il y a lieu)												
A Honoraires de la ressource culturelle														
B Transport de la ressource culturelle														
C Repas de la ressource culturelle														
D Hébergement de la ressource culturelle														
E Frais liés à l'achat de matériel périssable ou non réutilisable et à la location d'équipement par la <b>ressource culturelle</b> (tels qu'ils sont prévus dans le <i>Répertoire de ressources culture-éducation</i> )														
<b>F Paiement à remettre à la ressource culturelle</b> au terme du projet (de A+B+C+D+E)														
G Frais liés à l'achat de matériel périssable ou non réutilisable et à la location d'équipement par l' <b>école</b>														
H Frais d'achat de livres pour les ateliers d'écrivains														
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Titre</th> <th>Quantité</th> <th>Prix</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Titre	Quantité	Prix											
Titre	Quantité	Prix												
<b>J Total des dépenses admissibles</b> (A+B+C+D+E+G+H)														
K Frais de préparation et d'administration														
L Calcul de l' <b>aide financière maximale</b> (75 % de J + 75 % de K)														
<b>M Autres dépenses</b> (s'il y a lieu)														

<sup>1</sup> Les montants indiqués doivent être conformes aux règles administratives du [Programme La culture à l'école](#) et exclure les taxes. Ces dernières constituent une dépense non admissible au programme et doivent, par conséquent, être assumées par le milieu scolaire